



Numéro 162 - octobre 2011

Premières tendances en Haute-Saône

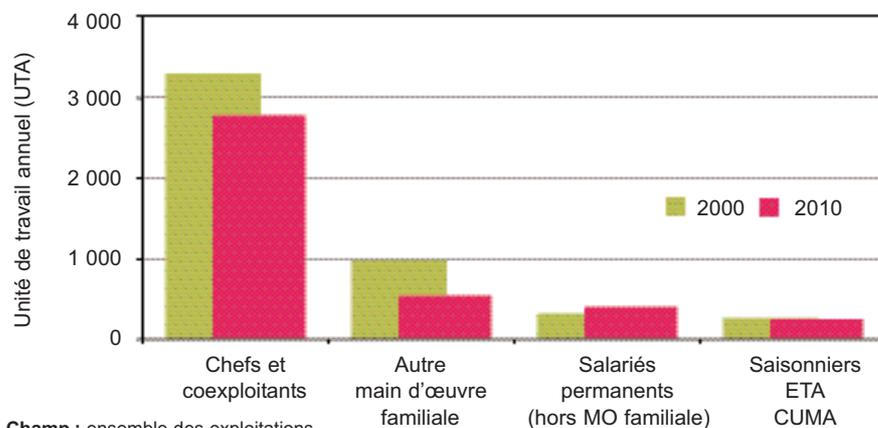
La Haute-Saône, grenier à blé de la Franche-Comté

Les premiers résultats du recensement agricole 2010 en Haute-Saône confirment la progression des grandes exploitations au détriment des petites et moyennes. Les structures individuelles laissent place aux formes sociétaires qui font progresser le nombre de coexploitants et améliorent la prise en compte du statut des conjoints, en particulier celui des femmes. Aujourd'hui, dans le département, plus d'une exploitation sur trois dépasse les 100 000 € de potentiel de production. La Haute Saône reste un territoire d'élevage mais rassemble, principalement dans l'ouest du département, 50% des unités de production de grandes cultures franc-comtoises. L'âge moyen des 3 660 exploitants est de 50 ans. Les moins de 40 ans sont moins nombreux qu'il y a 10 ans mais sont plus diplômés que leurs prédécesseurs.

En 2010, près de 5 500 personnes participent régulièrement aux travaux nécessaires au fonctionnement des 2 790 exploitations agricoles de Haute-Saône. Cette quantité de travail représente l'équivalent de 3 700 emplois permanents à temps complet. Pilier du fonctionnement des fermes haut-saônoises, 3 660 exploitants agricoles fournissent

70 % du travail. Le nombre d'exploitants diminue au même rythme que la moyenne régionale (- 19% en 10 ans). Le développement des formes sociétaires a permis aux moyennes et grandes exploitations de résister à cette érosion. Le nombre d'exploitants n'y a baissé que de 13% entre 2000 et 2010. A contrario, les exploitants des petites structures, souvent

Le travail de la main d'œuvre familiale (hors exploitants) diminue de moitié en 10 ans



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



retraités ou double actifs, qui consacrent moins de la moitié de leur temps à l'activité agricole, ont perdu 30% de leur effectif.

La part de l'aide familiale représente aujourd'hui 14% de la quantité de travail, soit une réduction de six points en 10 ans. Cette baisse concerne uniquement les conjoints non coexploitants qui travaillent davantage à l'extérieur des exploitations. Par ailleurs, l'activité de celles et ceux qui continuent de participer à

l'activité de l'exploitation s'est amoindrie. En contrepartie, le nombre de salariés agricoles a augmenté de 32% en 10 ans. Désormais, 510 salariés agricoles fournissent près de 10% des UTA soit trois points de plus qu'en 2000.

En y ajoutant le travail apporté par les saisonniers ou la main d'œuvre occasionnelle, l'agriculture haut-saônoise fait travailler l'équivalent de 3 930 équivalents temps plein (UTA) soit une baisse de 19% en dix

ans. Ainsi, le nombre d'UTA diminue proportionnellement moins que le nombre d'exploitations. En effet, avec l'agrandissement des exploitations, la quantité de travail nécessaire au fonctionnement d'une exploitation moyenne augmente de 1,3 à 1,4 UTA. Néanmoins, selon la spécialisation, cette quantité de travail peut varier du simple au double. En effet, un élevage bovin lait haut-saônois nécessite deux UTA quand une exploitation céréalière n'en utilise qu'une.

300 exploitations mettent en valeur plus de 200 hectares chacune

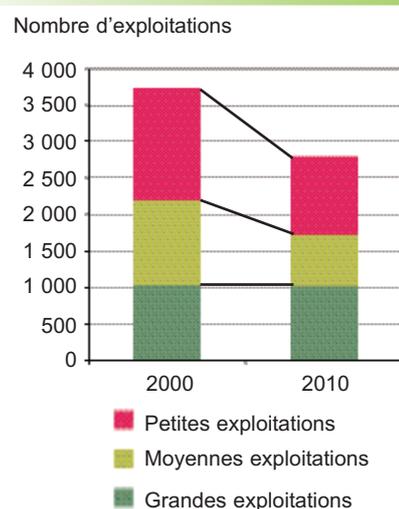
Avec 2 790 exploitations agricoles recensées en 2010, le département de la Haute-Saône a perdu un quart de ses exploitations en 10 ans. Les petites et moyennes exploitations, c'est-à-dire celles qui disposent d'un potentiel de production inférieur à 100 000 €, sont particulièrement touchées avec une baisse respective de 30% et 40%. Ces disparitions se font au profit de l'agrandissement des structures, soit par le regroupement de plusieurs unités de production, soit par la reprise des terres disponibles. Ainsi, le nombre de grandes exploitations est en augmentation, pour représenter aujourd'hui 37 % des fermes haut-saônoises contre 28 % en 2000. Désormais, elles exploitent 75 % de la Surface agricole utilisée (SAU) du département.

La part prépondérante de ces grandes exploitations explique pourquoi la Haute-Saône affiche la SAU moyenne par exploitation la plus élevée de Franche-Comté, avec 84 ha par exploitation (toutes tailles d'exploitations confondues), contre 68 ha pour la moyenne régionale et même 170 ha pour les grandes contre 140 ha en Franche-Comté.

En forte expansion, les 300 exploitations ayant une SAU de plus de 200 ha représentent à ce jour 11% des exploitations et mettent en valeur 37 % de la SAU totale. En revanche, le nombre d'exploitations ayant une SAU inférieure à 50 ha a diminué de deux tiers en vingt ans. Néanmoins, avec 1 300 unités, elles représentent encore 46 % des exploitations.

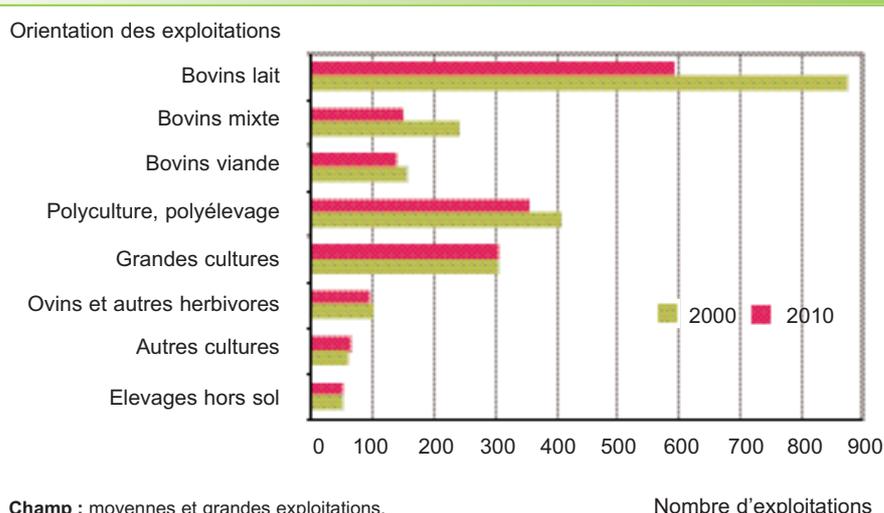
Conjointement à l'agrandissement des structures agricoles, la forme juridique évolue. En forte diminution de 35%, les exploitations individuelles cèdent du terrain au profit des formes sociétaires. En particulier, le succès des Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), qui permettent de protéger les biens personnels en les séparant du capital de la société et donnent un statut de coexploitants aux conjoints actifs, ne se dément pas. Entre 2000 et 2010, le nombre d'EARL est passé de 270 à 400 unités, avec une augmentation des surfaces mises en valeur de 20 000 ha. Cette évolution impacte le mode de faire valoir des terres, la part du fermage augmentant au détriment du faire valoir direct.

Plus d'une exploitation sur trois est une "grande" exploitation



Source : Agreste - Recensements agricoles

L'élevage recule au profit des grandes cultures



Champ : moyennes et grandes exploitations.

Source : Agreste - Recensements agricoles

Le tiercé gagnant : lait, viande bovine et grandes cultures

La spécialisation bovins lait reste l'orientation agricole principale des exploitations de Haute-Saône. En effet, malgré une baisse de près d'un tiers de leur nombre, les élevages laitiers représentent encore 34 % des moyennes et grandes exploitations. Représentant 20% du total, le nombre d'exploitations mixant élevage et grandes cultures connaît également une forte baisse (- 20%). En revanche, les exploitations spécialisées en grandes cultures sont en nombre à peu près constant sur les dix dernières années. Principalement localisées dans l'ouest du département, elles représentent aujourd'hui 18% des fermes haut-saônoises, soit cinq points de plus depuis 2000. Par ailleurs, 56% des exploitations haut-saônoises cultivent des céréales. Parallèlement, les surfaces en grandes cultures progressent en Haute-Saône. En dix ans, les soles de blé et de colza ont augmenté respectivement de 4 000 ha et 3 000 ha, grâce à la remise en cultures de jachères et à la baisse de la sole de tournesol. En 2010, les surfaces en blé et en colza de Haute-Saône représentent respectivement 56% et 70% de la sole régionale.

Un tiers des bovins élevés en Franche-Comté paissent dans les prairies haut-saônoises. Malgré la baisse de 27% du nombre d'exploitations élevant des bovins, l'effectif du cheptel ne diminue que de 5% en dix ans. Ainsi, la taille du troupeau moyen augmente et atteint 121 bovins contre 92 en 2000. Le troupeau laitier reste le plus important malgré une baisse de 9% de l'effectif de vaches laitières. Un tiers des exploitations laitières ayant disparu en 10 ans, elles élèvent aujourd'hui en moyenne 48 vaches soit 12 de plus qu'en 2000. Après une forte hausse du nombre de vaches allaitantes entre 1988 et 2000, ce cheptel s'est stabilisé ces dix dernières années. La disparition de 16 % des exploitations conduit à un cheptel moyen par ferme de 30 vaches nourrices en 2010 contre 25 en 2000. La Haute-Saône est le département franc-comtois qui compte le plus d'ovins. 540 exploitations de toutes tailles élèvent 28 000 brebis, soit 56% du cheptel ovin régional. Avec une augmentation significative du nombre de porcs (+ 7 500 têtes), cent exploitations élèvent plus de 35 000 porcs soit 30% du cheptel franc-comtois.

Près de 5 500 personnes font fonctionner l'agriculture haut-saônoise

Les exploitants fournissent 70% du travail. L'aide familiale diminue. Le recours à la main d'œuvre salariée progresse d'un tiers

L'activité bovins lait diminue mais reste encore bien présente en Haute-Saône

Les soles céréalières et oléagineuses progressent de 5 000 ha

57% des ovins franc-comtois sont élevés en Haute-Saône. Le nombre de porcins augmente et se concentre

Le nombre des exploitations de moins de 50 ha de SAU a diminué des 2/3 depuis 1988. Les exploitations de plus de 200 ha représentent 11% de l'ensemble, elles exploitent 37% de la SAU totale

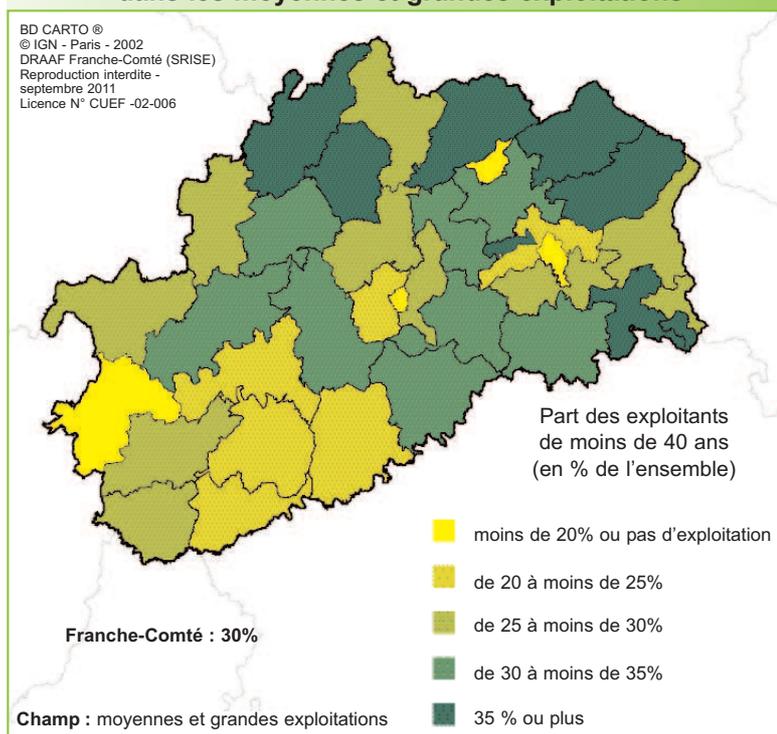
En 10 ans, le nombre d'EARL a doublé

21% des chefs d'exploitation et coexploitants sont des femmes

L'âge moyen des exploitants est de 50 ans

74% des exploitants de moins de 40 ans ont au moins le niveau bac

30% des exploitants ont moins de 40 ans dans les moyennes et grandes exploitations



Moins de jeunes exploitants, mais mieux formés

La part des exploitants haut-saônois de moins de 40 ans a diminué d'un tiers ces dix dernières années. Ils représentent aujourd'hui 25% des exploitants agricoles du département. Dans le même temps, la part des plus de 50 ans et plus a progressé pour atteindre 47% de la population exploitante. Cependant, le vieillissement est moins prononcé pour les hommes et les femmes à la tête des moyennes et grandes exploitations. Ils sont près de 30% à être âgés de moins de 40 ans, et seulement 37% à avoir dépassé la cinquantaine. Si la part des femmes a progressé dans la population des exploitants agricoles, passant de 19% à 21% en dix ans, elles sont proportionnellement moins bien représentées dans la population jeune que dans les autres classes d'âges (14 % chez les moins de 40 ans et 26 % chez les plus de 50 ans). En parallèle, le niveau d'étude des jeunes exploitants s'est considérablement élevé ces dernières années. Aujourd'hui, 74% des moins de 40 ans ont au moins le niveau baccalauréat.

Portrait des exploitations de Haute-Saône

	Ensemble		dont moyennes et grandes		dont OTEX bovins lait		dont OTEX grandes cultures		dont OTEX polyculture-polyélevage	
	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000
Exploitations agricoles (<i>exploitations</i>)	2 790	- 25%	1 730	- 21%	610	- 35%	520	+ 2%	530	- 26%
<i>dont GAEC et EARL (exploitations)</i>	790	+ 15%	780	+ 14%	300	+ 5%	120	+ 39%	200	+ 12%
PBS moyenne (<i>milliers d'€/exploitation</i>)	93	+ 30%	145	+ 24%	135	+ 33%	70	+ 10%	126	+ 46%
Superficie agricole utilisée (<i>milliers d'ha</i>)	234	- 1,7%	224	- 0,7%	66	- 14,6%	49	+ 13,8%	64	+ 8,4%
Superficie agricole utilisée moyenne (<i>ha</i>)	84	+ 31%	129	+ 25%	109	+ 31%	94	+ 12%	121	+ 47%
Chefs d'exploitation et coexploitants (<i>personnes</i>)	3 660	- 19%	2 580	- 13%	960	- 24%	610	+ 4%	790	- 18%
Salariés permanents (<i>personnes</i>)	510	+ 32%	490	+ 32%	100	+ 90%	30	+ 48%	100	+ 63%
Travail agricole (<i>UTA</i>)	3 930	- 19%	3 420	- 18%	1 240	- 30%	470	+ 3%	840	- 13%
Nombre de bovins (<i>têtes</i>)	198 700	- 4%	194 300	- 4%	75 400	- 11%	6 250	+ 23%	50 500	+ 8%
Exploitations ayant des vaches laitières	1 000	- 32%	960	- 30%	610	- 35%	10	+ 0%	210	- 18%
Nombre de vaches laitières (<i>têtes</i>)	48 150	- 9%	48 025	- 8%	30 050	- 11%	100	- 54%	10 700	+ 5%
Exploitation ayant des vaches nourrices	900	+ 11%	705	- 13%	150	- 18%	90	+ 21%	200	- 8%
Nombre de vaches nourrices (<i>têtes</i>)	27 325	- 15%	25 875	+ 3%	1 385	+ 3%	2 300	+ 47%	7 875	+ 19%
Nombre de porcins (<i>têtes</i>)	35 750	+ 26%	35 650	+ 27%	200	- 27%	100	- 82%	4 200	- 25%
Nombre d'ovins (<i>têtes</i>)	36 750	- 17%	27 050	- 12%	1 000	- 33%	1 800	+ 72%	4 100	- 12%

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en package collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05

- Directeur : Pascal WEHRLÉ
- Rédaction : Elise MAGNIN
- Dépôt légal : à parution
- Prix : 4,50 Euros

- Directeur de la publication : Florent VIPREY
- Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2011

